

Ion, Jacques, et Michel Peroni, coord. 1997. *Engagement public et exposition de la personne*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 270 p.

Patricia Loncle-Moriceau

Number 39, Spring 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017677ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017677ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Loncle-Moriceau, P. (1998). Review of [Ion, Jacques, et Michel Peroni, coord. 1997. *Engagement public et exposition de la personne*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 270 p.] *Lien social et Politiques*, (39), 154-155.
<https://doi.org/10.7202/017677ar>

tème démocratique, comment se reformule la question d'un lien social immédiatement politique, où s'articulent les affiliations multiples du citoyen en devenir : par la famille, l'école, l'entreprise, l'association, la communauté, et la classe sociale ?

Perspective stimulante qui s'appuie sur la nécessité en actes d'un décloisonnement disciplinaire permettant de dépasser l'auto-enfermement dont participe la constitution de champs de recherche trop clôturés et leur investissement par des spécialistes invités à l'ouverture de leurs pratiques théoriques.

Gérard Neyrand

CIMERSS

Olivier Paye

Université libre de Bruxelles et Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles

• **ION, Jacques, et Michel PERONI, coord. 1997. *Engagement public et exposition de la personne. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 270 p.***

L'ouvrage coordonné par Jacques Ion et Michel Peroni résulte d'une démarche originale : il rend compte des évolutions, des implications des modalités d'intervention individuelle dans l'espace public. Il se concentre sur les questionnements soulevés par la rencontre des intérêts privés et des scènes collectives. Plus largement, il interroge la capacité des sociétés modernes à conduire les individus qui les composent à engager des actions collectives, à produire du politique. Par ailleurs, il remet en cause les catégories usuelles de classement des formes d'engagement public et englobe des démarches individuelles qui, pour n'être pas toujours volontaristes, mènent néanmoins à construire du collectif.

Les contributions à cet ouvrage, qui réunit vingt et un auteurs, sont classées en cinq parties dont les titres et sous-titres résument assez bien la problématique soulevée : « Les agents, quand les rôles sociaux, censés protéger les individus, nécessitent un surengagement des personnes » ; « Les acteurs, quand la mobilisation pour une cause publique engage la personne » ; « Les passants, quand il faut répondre de soi dans la rue » ; « Les quidams, quand quiconque expose son intimité » ; « Les figures, perspectives problématiques ».

Les articles qui composent « Engagement public et exposition de la personne » présentent la particularité de revenir sur un certain nombre de prérequis et adoptent un ton assez iconoclaste. Il en est ainsi, par exemple, des participations de François Dubet, d'Isabelle Astier, de Christine Dourlens et Pierre Vidal-Nacquet. Tous à leur manière, ces auteurs reviennent sur des institutions ou des rôles structurés de participation à la vie publique. En examinant les fonctions de l'école et du Revenu minimum d'insertion pour les deux premiers, celles des experts chargés de la prévention des risques naturels pour les deux autres, les auteurs tendent à souligner les dysfonctionnements de systèmes qui, censés protéger les personnes impliquées dans les structures, les mettent en fait en position difficile en les surexposant, soit qu'ils mettent en cause leurs facultés, soit qu'ils poussent à aller au-delà des compétences et ressources professionnelles des individus.

D'autre part, cet ouvrage présente la particularité de faire une large place à l'incertitude, aux questionnements relatifs aux diverses formes d'engagement. En se référant aux participations de Jacques Ion, de Abdelhafid Hammouche, de Bertrand Ravon et de Roland Raymond, il est possible de souligner la mise en évidence des évolutions problématiques de la participation associative. Qu'il s'agisse des débats sur l'engagement distancié de bénévoles, sur les transformations diachroniques des associations d'origine communautaire ou bien de l'hétérogénéité croissante des raisons qui poussent à la participation dans de nouveaux types de regroupements associatifs, ce qui est en cause est bien la croissance d'un certain « flou » concernant les figures et les objectifs des militants ainsi que la quête d'une forme de renouvellement de la démarche associative.

Par ailleurs, certaines des contributions mettent en valeur des participations à l'espace public assez différentes des conceptions habituelles concernant l'engagement. Ainsi, les expériences décrites par Jacques Roux à propos des grévistes de la faim, par Pierre Lascoumes à propos des militants de Aides, par Renaud Dulong concernant les témoins oculaires, ou encore par Abdelkader Belbahri impliquant des jeunes Maghrébins tendent à souligner des participations

exceptionnelles, nouvelles voire involontaires aux arènes publiques. Ces participations posent un certain nombre de problèmes et reposent sur des paradoxes. Les risques encourus par les individus à l'occasion de leur participation à l'espace public apparaissent en effet comme les conditions mêmes de l'écoute, de leur prise en compte par l'opinion publique, de leur passage sur cette même scène publique. En reprenant l'expression de Jacques Roux, ces actions « font du pâtir le lieu d'un agir » et introduisent de ce fait des modalités tout à fait différentes des participations traditionnelles au collectif par les professionnels ou militants.

D'une manière assez parallèle, les « mancheurs » de Pascale Pichon ou les affiches humanitaires évoquées par Spyros Franguiadakis donnent lieu au développement d'une forme d'interpellation de l'opinion publique, interpellation basée sur la culpabilisation individuelle, sur la mise en avant de souffrances vécues par ailleurs sur le mode privé et par conséquent habituellement cachées. Elles aboutissent également à faire exister une sorte de suspicion qui met en cause l'auteur et les auteurs de l'exposition de la pauvreté, en questionnant les raisons et la valeur de leur démarche. Cet ouvrage concentre également un panel d'expériences issues du fonctionnement des sociétés modernes (le divorce par Jean-François Laé, l'influence de la télévision par Philippe Dujardin puis Dominique Mehl) et qui propulsent un certain nombre de parcours individuels, intimes dans l'espace public.

Enfin, les dernières contributions (« Engagement et émotion » par Patricia Paperman, « Action et passion » par Philippe Frisch, « Les vocabulaires de l'engagement » d'Isaac Joseph, « Engagement public et exposition de la personne : l'acteur, le spectateur et l'auteur » par Michel Peroni) dressent un bilan de la polysémie et des raisons de l'engagement public. Ces travaux permettent d'élargir les conceptions de ce phénomène et de revenir quelque peu sur l'affirmation de sa faiblesse contemporaine. Il résulte de la mise en évidence de ces questionnements que si la perception de l'engagement public apparaît profondément difficile à définir et plus encore à circonscrire, les phénomènes qui sont à l'œuvre aujourd'hui sont loin de faire disparaître les diverses formes d'engage-

ment public. Si les modes traditionnels du militantisme tendent à évoluer, de nouvelles modalités se développent qui couvrent elles aussi à la constitution des espaces publics.

Patricia Loncle-Moriceau
Centre de recherches administratives
et politiques

• NEVEU, Erik. 1996. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, coll. Repères, 123 p.

LAFARGUE, Jérôme. 1998. *La Protestation collective*. Paris, Nathan, coll. Sciences sociales, 128, 127 p.

De nombreux facteurs ont concouru jusqu'à la fin des années 1970 à faire de l'action collective un objet de recherche mineur, délaissé par les sciences sociales — en particulier la science politique — françaises. On peut évoquer, entre autres, le faible intérêt de la tradition durkheimienne porté au fait politique, la relative imperméabilité de la recherche française aux travaux étrangers, la réticence à admettre une autre forme de participation politique que le vote. Alors que les sciences sociales américaines investissent dès les années 1950 ce domaine, il faut attendre les années 1980 pour voir les sociologues et les politistes français, l'école tourainienne et quelques individualités (F. Chazel, P. Mann) mises à part, s'intéresser à la protestation collective. En science politique, les initiatives d'abord isolées, comme celles de P. Champagne ou de P. Favre, n'ont pas tardé à faire école et il n'est pas excessif d'affirmer que, par une sorte de mouvement de balancier, on assiste à l'heure actuelle à un engouement des chercheurs français pour le sujet. Les travaux empiriques se sont multipliés. On peut citer pour exemple ceux de O. Fillieule sur la manifestation, de N. Mayer sur les comportements politiques *lato sensu* ou encore de J. Ion sur le militantisme. De nouveaux terrains ont été explorés ; les cadres théoriques ont été renouvelés et enrichis. Les deux ouvrages dont nous nous proposons de rendre compte dans le cadre de cette note nourrissent, autant qu'ils reflètent, cette dynamique nouvelle de recherche. Publiés à un an d'intervalle (fin 1996 pour celui de E. Neveu et début 1998 pour celui de J. Lafargue), ils dressent un état des lieux à destination d'un public avant tout étudiant. C'est ce délai de publication entre deux ouvrages à voca-

tion identique, sans minimiser les divergences d'ordre scientifique qui séparent les deux auteurs, qui peut expliquer selon nous les différences de présentation et de développement, lesquelles ne doivent d'ailleurs pas être surestimées : la substance et les références mobilisées sont à peu de choses près les mêmes.

On remarquera d'abord que les titres ne sont pas identiques. E. Neveu s'intéresse à la sociologie des « mouvements sociaux », lesquels sont définis d'emblée comme « agir ensemble intentionnel dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause [...] contre un adversaire ». Alors que J. Lafargue se donne pour objet « la protestation collective » définie comme « l'expression de revendications épisodiques ou durables résultant de l'exaspération d'antagonismes entre le pouvoir et la société, exprimées par plusieurs personnes, organisées ou non ». Ces deux définitions ne se recourent pas totalement. D'une part si la « protestation collective » revêt une dimension intrinsèquement politique, il n'en est pas de même pour le « mouvement social » puisque l'adversaire désigné n'est pas systématiquement une autorité publique. Toutefois E. Neveu suggère, à la suite de l'historien-sociologue C. Tilly, qu'il existe une tendance lourde à la politisation des mouvements sociaux en raison de la nationalisation progressive de la vie politique par le biais de l'unification administrative du territoire, de l'affirmation du suffrage universel, de l'interventionnisme étatique croissant mais aussi des considérations tactiques d'efficacité des groupes mobilisés. D'autre part, si la dimension organisationnelle est inhérente au mouvement social tel qu'il est envisagé par E. Neveu, la « protestation collective », en déniait la qualité de critère à cette variable, « taille plus large ». Effectivement, prenant acte de la définition de E. Neveu, J. Lafargue estime que le mouvement social est une protestation collective parmi d'autres : si l'émeute ou le vandalisme tombe dans le domaine de la protestation collective, ils n'en constituent pas pour autant des « mouvements sociaux » dès lors qu'ils ne présentent pas une structuration minimale. Cependant on relativisera le poids de la variable organisationnelle. Les travaux de M. Crozier et E. Friedberg démontrent que la dichotomie organisation-mouvement social n'est pas aussi solide qu'il n'y

paraît de prime abord. L'observation des systèmes d'action formalisés met en lumière la capacité des acteurs à jouer et se jouer des règles organisationnelles dans la poursuite de leurs intérêts propres. Symétriquement les mouvements sociaux ne peuvent échapper à une relative institutionnalisation car toute action collective délibérée, si elle veut atteindre ses objectifs, ne peut faire l'impasse sur une organisation qui l'inscrit dans la durée, définit la stratégie à suivre, draine les ressources nécessaires, effectue un travail de mobilisation. De surcroît, les frontières entre ces deux formes d'action collective ne cessent de se brouiller depuis une vingtaine d'années : alors que le management importe dans les organisations économiques et bureaucratiques certaines techniques de motivation et de mobilisation élaborées dans les milieux militants, des mouvements sociaux, comme Greenpeace, deviennent de véritables entreprises qui s'assurent de la régularité des rentrées financières en rationalisant la collecte de dons ou en vendant toute une gamme de produits « dérivés » (vente qui par la logique du coup double contribue aussi à la publicité de la cause défendue) (E. Neveu, p. 9). Aussi vaut-il mieux appréhender les mouvements sociaux en termes de trajectoire qui peut les mener dans certains cas à se transformer en groupes d'intérêt, voire en simples prestataires de services commerciaux (H. Kriesi). Ce sont surtout des considérations d'ordre pédagogique et méthodologique qui font préférer le vocable « protestation collective » à J. Lafargue. Le mot « protestation » lui semble plus évocateur, plus explicite que les termes d'« action collective », de « mobilisation », de « mouvement social » dont use indifféremment E. Neveu tout au long de son ouvrage. Surtout il lui semble opportun d'abandonner un « label » abusivement décerné par les médias.

On note aussi quelques différences dans les développements. Après une brève introduction, J. Lafargue entreprend la présentation, dans leur ordre chronologique d'apparition, des constructions théoriques bâties pour rendre raison du phénomène protestataire (les quatre premiers chapitres). Ce n'est que dans le cinquième chapitre qu'il aborde la question des échanges fructueux pouvant s'établir entre la sociologie de la protestation et les champs de recherche